

Belgique : une première victoire pour les familles de Sabrina et Ouassim



14 août 2021 - 19h00 - [Monde \(monde.html\)](https://monde.monde.html) - Par: S.A

La chambre du conseil de Bruxelles a renvoyé au parquet, vendredi 13 août, le dossier concernant l'affaire de « Ouassim et Sabrina », deux jeunes décédés en mai 2017 dans une course-poursuite avec la police.

Les familles de Sabrina et Ouassim ont au moins un motif de satisfaction. La décision tant attendue est enfin rendue. La chambre du conseil de Bruxelles a renvoyé le dossier au parquet, donnant ainsi une suite favorable à la partie civile, qui s'attend à l'inculpation des policiers, rapporte *BX1*. La juge a estimé que la course-poursuite était dangereuse et disproportionnée au regard des faits qui étaient reprochés à Sabrina et Ouassim, à savoir, le non-respect du Code de la route, fait savoir l'avocate de Sabrina, Joke Callewaert. Selon les précisions de la juge, « les conditions n'étaient pas réunies pour utiliser la force (permise par l'article 37 de la loi sur la fonction de la police du 5 août 1992) », explique-t-elle.

À lire : [Affaire « Ouassim et Sabrina » : les familles des victimes devront encore patienter \(affaire-ouassim-sabrina,85164.html\)](https://www.bladi.net/belgique-victoire-familles-sabrina-ouassim,85164.html)

[En savoir plus](#)

[Revoir](#)

niveau de la place Poelaert à Bruxelles Ouassim Toumi, 24 ans et Sabrina El Bakkali, 20 ans qui étaient à bord d'une moto. Elle avait remarqué que le motocycliste conduisait imprudemment. Deux autres patrouilles s'étaient aussi lancées à la poursuite du motocycliste. La moto a percuté par l'arrière gauche le véhicule d'une patrouille de la brigade canine de la police locale de Bruxelles-Capitale-Ixelles. Ouassim Toumi est décédé sur le coup. Sa passagère, Sabrina est décédée à l'hôpital plus tard dans la nuit.

[À lire : Belgique : la police accusée d'avoir tué Sabrina et Ouassim \(vidéo\) \(sabrina-ouassim-police-mort-moto,48175.html\)](#)

Dans ce dossier, « seuls les policiers à bord de la voiture qui a entamé la course poursuite et celui à bord de la voiture qui s'est mise en barrage doivent être inculpés », estime la juge. Ils sont au nombre de trois. Le renvoi de l'affaire devant le parquet implique qu'un procès s'ouvrira prochainement. « C'est un soulagement, se réjouit Jamal El Bakkali, papa de Sabrina. C'est une première victoire, mais ce n'est pas encore fini. Il faut que le tribunal reconnaisse la faute des policiers ». Il attend des trois policiers qu'ils disent la vérité. « Pourquoi n'ont-ils pas arrêté la course-poursuite ? Qui les a incités à continuer la course-poursuite ? Qui, par radio, a donné les ordres ? », se demande-t-il.

Mots clés: [Belgique \(belgique.html\)](#) , [Bruxelles \(bruxelles.html\)](#) , [Droits et Justice \(droits-et-justice.html\)](#).

Aller plus loin:

Du nouveau dans l'affaire « Ouassim et Sabrina » (vidéo)

Affaire « Ouassim et Sabrina » : les familles des victimes devront encore patienter

Ces articles peuvent vous intéresser



[Morad, un](#)

[« garçon de la rue » devenu star du rap en Espagne](#)

([morad-star-rap-espagne,86763.html](#))



[France : ga-](#)

[lère d'une Marocaine vaccinée avec Sinopharm \(franco-marocaine-vaccin-sinopharm,87037.html\)](#)